

plus propres pour l'exprimer : je pris même des precautions pour m'instruire de toutes les circonstances de ce qui s'étoit passé à Venise en consultant les Ministres des Princes étrangers : si je n'y ai pas réussi , il semble que c'est moins ma faute qu'un effet de mon malheur.

Enfin , Monseigneur, j'ai subi la peine de l'exil , où je suis actuellement ; mais je supplie V. E. avec un très-profond respect, & avec les sentimens de la plus pénétrante douleur de vous avoir déplû, d'avoir la bonté de parler à Sa Majesté en ma faveur , afin que je vous sois redevable de mon rappel ; ou du moins, Monseigneur, faites moi la grâce de m'écrire , pour que votre lettre me soit un témoignage de votre satisfaction ; si mon innocence, (ou pour parler en termes qui repondent mieux à la situation dans laquelle je me trouve) si mon repentir & mon caractère de Prêtre & de Religieux , ne sont pas capables de fléchir votre clemence, que du moins mon âge, qui est presque sur la fin de sa carriere, puisse toucher Votre Excellence de compassion en ma faveur, afin que j'aye la consolation de ne pas finir mes jours dans un exil.

L'Histoire du siecle passé, que je dois faire mettre sous la presse , dont j'ai déjà le privilège, me fournira une infinité d'occasions (en la retouchant) de reparer la faute que je puis avoir comise ; j'ose même vous assurer, Monseigneur, que je m'y attacherai très religieusement : *Au reste , si les expressions dont je me sers , n'étoient pas assez energiques , ni assez humbles , pour mériter la grace que je demande , je supplie V. E. d'y supplier par sa bonté*, afin que je puisse au plutôt , lui aller donner des marques de ma juste reconnoissance, &c.